







Doctorat en aménagement

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Sommaire et particularités

NUMÉRO	3-005-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Doctorat en aménagement (Ph. D.)
TYPE	Philosophiae Doctor (Ph. D.)
CRÉDITS	90 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse

-  **Le candidat peut être admis sans directeur de recherche mais c'est fortement recommandé d'avoir l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.**
-  **Admission suspendue**
-  **Cours de jour**
-  **Offert au campus de Montréal**
-  **Temps plein**
-  **Demi-temps**

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Mithra Zahedi - Responsable du programme 514 343-7905
mithra.zahedi@umontreal.ca

Présentation

Le doctorat en aménagement vise à former les étudiants à la recherche et à développer des expertises, avec une diversité de regards, sur les enjeux et les pratiques liés aux cadres de vie et aux problématiques de l'aménagement.

Ce programme concrétise l'essence même de la culture de la Faculté de l'aménagement basée sur une approche du travail à intervenants multiples et sur une compréhension vaste de la conception de l'environnement. En ce sens, il est caractérisé par :

- une approche multidisciplinaire qui, par le regroupement des cinq disciplines de l'aménagement – architecture, architecture de paysage, design industriel, design d'intérieur et urbanisme –, aborde les dimensions sociales, culturelles et physiques des problématiques propres aux cadres de vie;
- une ouverture interdisciplinaire qui amène à explorer des domaines connexes à l'aménagement et à intégrer leurs connaissances afin d'étendre les savoirs et de saisir la complexité des problématiques contemporaines;
- une variété de domaines de recherche et de spécialisation abordés avec une démarche scientifique cohérente et dont les thématiques porteuses touchent notamment aux questions de culture et société et de santé et société, à l'occupation et à la transformation des espaces construits, à l'aménagement des territoires, à la gestion dans les pays en développement, au développement durable, et aux technologies de l'information et de la communication.

Orienté vers la recherche, ce programme offre aux étudiants un environnement enrichi par la présence d'une vingtaine d'unités de recherche, permettant l'accès aux connaissances les plus actuelles et la participation active aux projets. Le doctorat prépare ainsi les étudiants à jouer un rôle de premier plan en aménagement, que ce soit pour la recherche, l'enseignement supérieur ou la consultation. Il vise à faire progresser les connaissances et la réflexion sur un sujet dans des domaines innovants ainsi qu'à produire de nouvelles idées et à les communiquer.

Objectifs

L'objectif du programme est de développer l'expertise et les habiletés de recherche des étudiants dans les disciplines de l'aménagement, soit l'architecture, le design, l'architecture de paysage et l'urbanisme dans une optique multidisciplinaire.

Perspectives d'avenir

Le doctorat prépare les étudiants à jouer un rôle de premier plan en aménagement, que ce soit pour la recherche, l'enseignement supérieur ou la consultation. Les cinq disciplines de l'aménagement – architecture, architecture de paysage, urbanisme, design industriel et design d'intérieur – leur sont ouverts selon leur spécialisation et leurs études de 1^{er} et 2^e cycles.

Des carrières en gestion de projets d'aménagement, en consultation, en recherche, en enseignement peuvent leur être ouverts tant dans les instances gouvernementales, les instituts de recherche, les institutions publiques ou en pratique privée.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (aménagement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu aux études de 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Remarque : l'étudiant doit faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme
- Esquisse du projet de recherche. Précisions : d'environ huit à dix pages, ce texte doit inclure les principaux éléments de problématique, les méthodes de recherche envisagées et une courte bibliographie. Ce texte est particulièrement important pour l'évaluation de votre dossier car il permet notamment de vérifier les possibilités d'encadrement de vos travaux au sein de la Faculté. Aussi, il est recommandé de discuter de votre projet avec un ou des professeurs qui pourraient diriger votre recherche. Consultez à cet effet, les champs d'expertise de nos professeurs
- Plan de financement des études ou profil financier
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisis
- Trois lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités
- Un ou des travaux que vous avez déjà effectués, par exemple, votre mémoire de maîtrise ou un article, qui doivent être déposés à la Faculté de l'aménagement, 2940 Chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 1070, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir	
Urbanisme	Maîtrise	45 crédits	2-025-1-0	Jour	

Structure du programme (3-005-1-0)

Version 03 (A92)

Le doctorat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Séminaires

Obligatoire - 9 crédits.

Bloc 70B

Choix - 3 crédits.

Le cours au choix peut être suivi dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l'aménagement ou à l'intérieur d'autres programmes de l'Université.

Bloc 70C Recherche et thèse

Obligatoire - 78 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
AME 7000	Examen général de doctorat	0.0	AME 7109	Unité de recherche en aménagement 9	3.0
AME 7101	Unité de recherche en aménagement 1	3.0	AME 7110	Unité de recherche en aménagement 10	3.0
AME 7102	Unité de recherche en aménagement 2	3.0	AME 7111	Unité de recherche en aménagement 11	3.0
AME 7103	Unité de recherche en aménagement 3	3.0	AME 7112	Plan de la thèse	3.0
AME 7104	Unité de recherche en aménagement 4	3.0	AME 7113	Cueillette de données 1	3.0
AME 7105	Unité de recherche en aménagement 5	3.0	AME 7114	Cueillette de données 2	3.0
AME 7106	Unité de recherche en aménagement 6	3.0	AME 7115	Analyse de données 1	3.0
AME 7107	Unité de recherche en aménagement 7	3.0	AME 7116	Analyse de données 2	3.0
AME 7108	Unité de recherche en aménagement 8	3.0	AME 7200	Thèse	30.0

Aperçu des expertises de recherche

La Faculté de l'aménagement jouit d'une réputation internationale en matière de recherche. Le rayonnement de ses unités de recherche et leur développement constant au cours des dernières années constituent un contexte intellectuel dynamique.

En savoir plus : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/professeurs/>

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>